École Nationale Supérieure des Métiers de la Viande
37 boulevard Soult - 75012 PARIS – tél : 01 53 17 15 00
www.ensmv.com

BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE PARIS (À retourner à l'ENSMV)

Important : pour valider votre inscription

Afin de prendre en compte votre inscription, merci de bien vouloir faire parvenir les documents suivants :

Stagiaire Non salarié :

Extrait d'Immatriculation (D1) à demander auprès de la Chambre des Métiers de votre région.

Attestation URSSAF de **versement de la contribution à la formation professionnelle** à demander à votre comptable.

Stagiaire salarié : Copie du dernier bulletin de salaire du participant

Ces documents sont **obligatoires** pour la prise en charge totale* ou partielle* de votre formation.
A réception, vous recevrez une convention de formation. Pour les non-salariés, une demande de prise en charge sera jointe à celle-ci, à retourner datées et signées.
**un règlement complémentaire pourra vous être demandé suivant la convention collective appliquée dans l'entreprise et/ou l'organisme Financeur de la formation.*

Stage : Réussir la transmission du savoir-faire auprès d'un alternant
Date : Lundi 19 septembre 2022

Coordonnées de l'entreprise *(où dépend le stagiaire Cf bulletin de salaire)* :

NOM : Prénom :
Raison sociale de l'entreprise :
Adresse :
CP : Ville :
Tel : Port :
Mail : @
N° de Siret : Code APE (NAF) : Effectif :

Convention collective Appliquée :

☐ Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerce de volailles et gibiers
☐ Charcuterie de détail ☐ Autre (*Précisez*)

Coordonnées du stagiaire :

NOM : Prénom :
Date de naissance : Niveau de formation (CAP, BP, BAC…) :
Tel : Port :
Mail : @

Objectifs de la formation à valider par le stagiaire : Cerner la place centrale du tuteur/maître d'apprentissage au sein d'un dispositif de formation. Mieux comprendre les différentes missions : intégrer, faire progresser, évaluer. Favoriser le transfert de compétences.
❒ Je confirme que les objectifs de la formation sont en adéquation avec mes attentes. - ❒ Autres : (précisez)

Prise en charge de la formation du Stagiaire

Il appartient à chaque entreprise de s'assurer s'être acquittée de ses contributions « formation ».

☐ **Salarié**
❒ OPCO EP (OPérateur de COmpétences des Entreprises de Proximité) ❒ Autre OPCO (*Précisez*)

❒ **Apprenti (CAP impératif)**

❒ **Non salarié** ❒ FAFCEA ❒ Autre FAF (*Précisez*) : ou ❒ L'entreprise
(FAF = Fonds d'Assurance Formation)

Hébergement : ❒ Hôtel (résa à votre charge) ❒ Chambre ENSMV ou similaire à partager 60€ HT ❒ Chambre ENSMV ou similaire individuelle 120€ HT ❒ Arrivée la veille

Repas : ❒ Petit-déjeuner 10€ HT ☐ Déjeuner* 15€ HT ❒ Déjeuner* 15€ HT et Dîner* 15€ HT (si stage de 2 jours)
*Spécificité alimentaire : ☐ Sans porc ☐ Allergies ☐ Hallal

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en nous contactant par mail à dpo@ensmv.org ou par courrier : ENSMV 37 boulevard Soult 75012 PARIS. Ces données sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'usage exclusif du Centre de Formation ENSMV.